



► Informations à l'intention des organisations internationales non gouvernementales invitées à la 109^e session de la Conférence internationale du Travail (2021)

Participation au Groupe de travail chargé de la discussion générale: Compétences et apprentissage tout au long de la vie (WP/S)

- Les organisations internationales non gouvernementales (OING) dont la participation à la Conférence internationale du Travail a été approuvée par le Conseil d'administration¹ se verront envoyer, après réception de leurs pouvoirs, une invitation de l'adresse «ILO/OIT <no-reply@zoom.us>» à suivre la plénière de la Conférence et les réunions des différents groupes de travail ouvertes à la participation des OING. Ces invitations resteront valables pendant toute la durée de la Conférence.

Demande de parole dans le cadre du Groupe de travail chargé de la discussion générale: Compétences et apprentissage tout au long de la vie (WP/S)

- Conformément au Règlement de la Conférence, les demandes de parole sont soumises à l'approbation du bureau du groupe de travail.
- Le bureau du groupe de travail a accepté de consacrer dix minutes au total, à **la suite des déclarations liminaires et de la discussion sur le point 1 le jeudi 25 novembre**, aux déclarations des OING.
- Chaque déclaration d'OING sera limitée à deux minutes au maximum, même si moins de cinq OING souhaitent intervenir. Si ce chiffre excède cinq, le secrétariat en informera les OING, qui seront dans ce cas vivement encouragées à présenter des déclarations collectivement en vue de respecter les temps de parole impartis OU de communiquer leur déclaration au secrétariat afin que celui-ci puisse en faire un résumé qui sera versé au compte rendu des travaux du groupe de travail.
- Les demandes de parole doivent être envoyées au secrétariat du groupe de travail au plus tard le **mardi 23 novembre**.
- Les demandes de parole sont à envoyer au secrétariat du groupe de travail à l'adresse suivante: WP-SKILLS@ilo.org.

¹ Voir GB.338/INS/17(Rev.1) et GB.341/INS/16(Rev.1).

- Le représentant d'une OING pouvant prendre la parole dans le cadre du groupe de travail recevra un courriel à l'adresse indiquée dans les pouvoirs, qui contiendra le lien nécessaire pour participer à la séance correspondante. Ce courriel sera envoyé depuis l'adresse «ILO/OIT <no-reply@zoom.us>».

Assurez-vous que l'adresse «ILO/OIT <no-reply@zoom.us>» figure sur la liste blanche de votre compte de messagerie électronique (c'est-à-dire parmi les expéditeurs de confiance dont les messages ne seront pas automatiquement classés dans vos courriers indésirables).

Interprétation

- Afin de garantir une interprétation précise et fidèle dans un environnement virtuel, veuillez envoyer le texte de votre intervention au moins 24 heures à l'avance à l'adresse suivante: SKILLS-INTERPRET@ilo.org.

Utilisation des médias sociaux

- Il est vivement conseillé à tous les délégués d'utiliser les médias sociaux avec retenue s'agissant de la publication d'informations relatives aux activités en cours du groupe de travail.

Contacteur le secrétariat du groupe de travail

- Le secrétariat du Groupe de travail chargé de la discussion générale: Compétences et apprentissage tout au long de la vie (WP/S) peut être contacté par courriel à l'adresse suivante: WP-SKILLS@ilo.org.